



Revue de littérature sur les meilleures pratiques quant à la prostitution de rue.

Préparé par

Julie Rosa, agente de recherche

Section Recherche et planification

Août 2012

Table des matières

1	3
2. RÉPRESSION	4
2.1 OPÉRATIONS POUR CIBLER LES CLIENTS	5
2.2 VISIBILITÉ POLICIÈRE	6
2.2.1 <i>Une équipe multidisciplinaire en prostitution de rue</i>	7
2.2.2 <i>Registre des personnes à risque d’homicide</i>	8
2.3 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PROSTITUÉES.....	9
2.4 RÉPONSES JUDICIAIRES	10
2.4.1 <i>Programmes éducatifs pour les clients</i>	10
3. PRÉVENTION	11
3.1 PROGRAMME DE PRÉVENTION (DANS LES ÉCOLES, ETC.)	11
3.2 PROGRAMMES POUR AIDER LES FEMMES À SE SORTIR DE LA PROSTITUTION	13
3.2.1 <i>Ressources disponibles à Montréal</i>	15
3.2.2 <i>Le modèle de « Deborah’s gate »</i>	16
3.3 PROGRAMMES DE SENSIBILISATION.....	16
3.3.1 <i>Les professionnels</i>	17
3.3.2 <i>La population en générale</i>	17
3.4 RÉAMÉNAGEMENT URBAIN	18
4. COMMUNICATION	19
4.1 PARTENARIAT	20
4.2 COMITÉ DE MÉDIATION	21
5. RECHERCHE	21
6. CONCLUSION	22
7. BIBLIOGRAPHIE	23
ANNEXE 1:	25

1. INTRODUCTION

La prostitution¹ est présente dans toutes les sociétés et prend plusieurs formes : agences d'escorte, bars de danseuses, salons de massage, prostitution de rue, etc. Cette dernière forme représente la plus visible, donc celle la plus travaillée par la majorité des services policiers canadiens. En effet, la prostitution de rue génère une source considérable de dérangements pour la communauté qui peut compromettre la sécurité et la plaisance du quartier. La prostitution de rue est la forme la plus accessible pour tous les acteurs impliqués dans la prostitution, la forme la plus dangereuse et la plus stigmatisée (Dufour, 2005). Cette problématique est généralement étroitement liée à des problèmes de toxicomanie et d'itinérance. Sur ce, plusieurs pays ont tenté différentes expériences, afin de réduire les nuisances reliées à la prostitution de rue.

La littérature examinée fait référence à quelques pratiques efficaces en répression ou en prévention dans le domaine de la prostitution de rue. Bien que l'approche législative soit différente selon les pays concernés (prohibition, régulation, décriminalisation ou une combinaison de celles-ci), il ressort qu'aucun gouvernement ne souhaite la prolifération de la prostitution de rue. Les instances gouvernementales cherchent généralement plutôt à réduire et à contrôler les nuisances et les méfaits reliés à la problématique, sans nécessairement chercher à éliminer complètement la prostitution de rue. Peu importe les contestations entre les différents modèles législatifs proposés, les expériences passées s'entendent sur certains points : (selon Bindel et Kelly, 2003) :

- La légalisation totale de la prostitution n'est pas une option valable;
- La criminalisation des femmes prostituées est inefficace;
- Les interventions menées à court terme génèrent peu de résultats concluants;
- Les liens entre l'industrie du sexe, le commerce de la drogue et le crime organisé sont en pleine expansion;
- La légalisation de la prostitution n'a pas réduit la problématique du trafic humain (il y aurait plutôt certains signes démontrant le contraire);
- Peu importe le cadre législatif du pays concerné, la mise en place de zones de tolérance de la prostitution n'ont pas réussi à atteindre les objectifs prévus²;

¹ Cette revue de littérature porte sur le phénomène de la prostitution de rue féminine. Peu d'études se sont penchées sur le phénomène de la prostitution masculine ou transgenre. Pour plus d'informations, voir : les ouvrages de Michel Dorais, professeur titulaire à l'École de service social de l'Université Laval.

² Pour plus d'informations voir le document Rosa, J. et I. Billette (2012). *Le SPVM à l'égard de la mise en place d'une zone de tolérance de la prostitution dans le poste de quartier 23, SPVM.*

- La prostitution de rue est dangereuse pour les femmes et dérangeante pour la communauté locale;
- Des interventions cohérentes, coordonnées et intégrées à long terme amènent une différence positive sur la problématique.

À la lumière de ces éléments, une stratégie d'intervention efficace devrait prioriser la prévention de l'adhésion des jeunes femmes et des enfants dans la prostitution; fournir une protection appropriée et des services adaptés à celles qui seraient déjà impliquées dans la prostitution; protéger la communauté des nuisances associées à la problématique; et s'assurer que les acteurs ayant le contrôle de la prostitution soient amenés en justice (Home office, 2006).

Dans le cadre de cette recherche, les meilleures pratiques quant à la prostitution de rue relevées dans la littérature seront présentées sous les quatre axes d'intervention de résolution de problèmes préconisés par le SPVM soit: la répression, la prévention, la communication et la recherche³. Il est à noter que pour en arriver à une stratégie optimale, plusieurs des pratiques énumérées ci-dessous doivent être mises en place dans le cadre d'un même plan d'intervention. L'application de la loi est peu encline à régler à elle seule le problème de la prostitution de rue. Il importe pour le service de police de considérer tous les acteurs de la communauté pouvant jouer un rôle, afin de répondre efficacement au problème.

2. Répression

La principale stratégie utilisée par la majorité des services de police canadiens se résume à contrôler la prostitution de rue en appliquant la loi sur la sollicitation ou la communication dans un lieu public à des fins de prostitution. Cette stratégie effectuée de manière indépendante s'est avérée inefficace que ce soit pour contrôler la prostitution de rue ou pour protéger les prostituées d'actes de violence. Augmenter la répression policière dans un secteur problématique amène une réduction temporaire du nombre de prostituées sur la rue, mais ne fait souvent que déplacer le problème vers un autre secteur (Scott et Dedel, 2006). Cette manière de procéder peut d'ailleurs entraîner une augmentation de la prostitution de rue à long terme en créant de nouvelles opportunités pour les prostituées et les clients de se rencontrer.

Les actions répressives visant à arrêter exclusivement les prostituées ont déjà démontré leur inefficacité. En effet, les contraventions distribuées envers les prostituées ne font généralement

³ Site Internet du SPVM: http://www.spvm.qc.ca/fr/PDQ/2_1_1_1_approche.asp

que forcer les femmes à se prostituer davantage pour payer leurs contraventions. De plus, les femmes ayant des accusations portées contre elles se présentent peu à la Cour, bien souvent dû à leur degré d'intoxication, leur difficulté à se déplacer, etc. Une recherche faite à partir des données du MIP⁴ de 2001 à 2006 sur les populations à risque d'être arrêtées dans le domaine de la prostitution à Montréal, démontre que le risque d'arrestation reste plus élevé pour les prostituées de rue que pour les proxénètes et les clients (Gagné, 2008).

Pour sa part, le modèle Suédois propose de ne pas sanctionner les personnes en situation de prostitution, mais plutôt celles qui les exploitent : trafiquants, proxénètes et proxénètes (clients). La Suède offre aussi des mesures de soutien concrètes permettant réellement aux femmes d'échapper du milieu. C'est d'ailleurs cette philosophie d'intervention qui tend à être mise en place au SPVM. Sur ce, une stratégie répressive efficace doit non seulement forcer les prostituées à cesser leurs comportements déviants, mais surtout, leur offrir des alternatives efficaces pour se sortir du milieu de la prostitution (Scott et Dedel, 2006). Cette méthode requiert une coopération et un partenariat solide entre les différentes organisations concernées du quartier. Selon COPS (2006), la réponse la plus efficace pour contrer le problème de la prostitution de rue repose majoritairement sur les services sociaux offerts pour encourager les femmes à sortir de manière permanente de la prostitution. En effet, les expériences passées démontrent que la prostitution de rue tend à augmenter suite à des coupures dans des programmes d'aide et de support aux victimes, comme le démontre le cas de l'Angleterre dans les années 80 (Scott et Dedel, 2006).

Ainsi, le service de police doit travailler étroitement avec les organismes offrant les services pour assurer une coordination avec les actions répressives effectuées, afin d'éviter un simple déplacement du problème vers un autre secteur.

2.1 Opérations pour cibler les clients

Certaines expériences ont inclus dans leur stratégie la participation active de la communauté pour surveiller et protester contre les clients de la prostitution. Des associations de quartier ont organisé des marches contre la sollicitation en lien avec la prostitution, d'autres ont distribué des affiches indiquant leur intolérance face à la prostitution de rue dans leur quartier et les pénalités applicables aux consommateurs de cette activité.

À Brooklyn, un projet a été implanté où les résidents notent les numéros de plaque des automobilistes qui rôdent dans leur quartier en quête de prostituées. Ces résidents alertent par la suite les policiers qui vérifient ces numéros de plaque en regard de la description de chaque véhicule. Ils écrivent, par la suite, à leur propriétaire immatriculé une lettre les avertissant que

⁴ Module d'informations policières.

leur véhicule a été vu dans des circonstances suspectes. Même si ces lettres, imprimées sur le papier officiel du service de police, n'accusent les propriétaires d'aucun crime⁵, la plupart des hommes qui la reçoivent comprennent le message. La simple perspective d'une dénonciation ou d'une humiliation publique (dans le cas de certaines villes américaines), sans parler des complications domestiques qui risquent de survenir, suffisent à faire réfléchir la plupart des clients avant de retourner solliciter dans ce quartier (The Baltimore Sun, 28 décembre 2009).

Cette stratégie s'apparente d'ailleurs au projet *Cyclope* de Montréal, ayant pour but de contrer la sollicitation et le harcèlement à des fins de prostitution en permettant aux citoyens de remplir de façon anonyme un rapport d'observation. Un type d'opération semblable a été mis en place à Vancouver, où la police distribue des lettres aux clients ayant sollicité les services d'une prostituée. Cette initiative a démontré des résultats probants, malgré la critique du manque de ressources policières disponibles pour le projet. Une série d'autres moyens peuvent aussi être utilisés afin de décourager les clients d'utiliser les services de prostituées tels que la présentation de vidéos, la distribution d'affiches, l'utilisation des médias, etc.

D'autres municipalités, majoritairement américaines, ont opté pour des manières plus drastiques d'humiliation publique où les noms des clients arrêtés pour sollicitation sont systématiquement affichés dans les journaux ou dans les médias. Aussi, en Californie, les hommes accusés de sollicitation à des fins de services sexuels doivent se présenter devant un jury composé de membres de la communauté, d'un procureur, d'un représentant de la santé publique, d'un travailleur social travaillant auprès de prostituées, ainsi que d'un agent de police (San Diego Police Department and San Diego City Attorney's Office 2003). Il doit ainsi répondre de ses actes devant un jury concerné par la problématique.

2.2 Visibilité policière

Une forte visibilité policière dans les secteurs problématiques amène généralement une réduction des problèmes liés à la prostitution de rue. L'ajout d'effectifs policiers peut par contre être dispendieux et inefficace, s'il n'y a pas de stratégie permanente d'impliquée. Cela peut aussi créer la perception chez les citoyens que leur secteur est dangereux et non sécuritaire. Certaines municipalités ont tout de même opté pour la mise en place d'effectifs en patrouille à pied ou à vélo, afin d'amener un effet dissuasif sur la prolifération de certaines incivilités ou d'actes illégaux dans le quartier. Par exemple, à Madrid, la municipalité a décidé d'augmenter le nombre de policiers dans les quartiers chauds de la ville, les autorisant à demander les cartes d'identités des clients et les privant ainsi de leur anonymat. Ce genre d'action inclut aussi une large campagne de prévention, visant à sensibiliser les clients et le public sur les impacts néfastes de cette demande.

⁵ Il n'existe pas de loi contre la conduite à très basse vitesse sur la voie publique.

2.2.1 Une équipe multidisciplinaire en prostitution de rue

La prostitution de rue démontre de nombreuses similitudes avec le phénomène de l'itinérance dans ses facteurs individuels : cumul de problèmes relationnels, carences d'apprentissage social et affectif résultant de traumatismes de l'attachement : deuils, conflits familiaux ou divorce, violence conjugale, abus sexuels ou inceste, négligence ou maltraitance, placements répétés, désengagement parental » (Laberge et Roy, 2001). L'idée de mettre en place une équipe de type EMRII dans les secteurs ayant une problématique de prostitution de rue a été proposée à quelques reprises par des membres du SPVM concernés. Ce genre d'équipe mobile multidisciplinaire composée de policiers et d'intervenants sociaux peut en effet favoriser un meilleur arrimage des actions avec les partenaires des différents secteurs. Dans le cas de la problématique de l'itinérance, l'équipe EMRII vient combler un chaînon manquant des services en itinérance en favorisant une meilleure complémentarité des interventions du service de police (de sécurité) avec celles des autres partenaires qui interviennent auprès des personnes itinérantes ou à risque de le devenir (ex. : système de justice, santé et services sociaux, réseaux communautaires, etc.). En effet, ces équipes mixtes policiers-intervenants permettent non seulement de contribuer à l'amélioration de la complémentarité des services, de ce fait, à la qualité de vie des personnes vulnérables, mais également à la qualité de vie des résidents des quartiers, favorisant la cohabitation harmonieuse (Intersection, 2011). De plus, une équipe multidisciplinaire dédiée à la problématique pourrait permettre d'assurer la mise en place d'interventions rapides auprès de jeunes femmes entrées dans la prostitution de rue depuis peu.

Ce genre d'équipe a aussi un rôle dans le but de :

- Mieux connaître la réalité des personnes en situation de vulnérabilité, leurs besoins, les possibilités et les limites des services offerts;
- Favoriser l'accessibilité et la continuité des services entre les différents partenaires: police, santé, justice, communautaire, ville et autres, dans le cadre de solutions concertées;
- Diminuer les tensions et améliorer la qualité de vie des quartiers aux prises avec des problématiques de cohabitation qui peuvent être attribuées aux personnes vivant en situation de vulnérabilité (telles que les femmes prostituées) (Billette et coll., 2010).

Ce genre d'équipe a d'ailleurs été mis en place par le service de police de Kings Cross (Londres), en lien avec le « Capital Care Project », afin de référer les femmes prostituées aux services venant en aide à ces clientèles vulnérables. Certains services se sont même dotés d'un feuillet énumérant toutes les ressources disponibles dans le quartier, qu'ils remettaient aux femmes rencontrées. Il s'est avéré que plusieurs des femmes référées ne connaissaient pas les services disponibles dans leur secteur (MayT. et coll. 2001). Suite à une évaluation, quelques recommandations ont été apportées afin d'optimiser le projet. Entre autres, il a été suggéré

d'engager dans ce genre d'équipe des personnes ayant déjà une bonne connaissance de la problématique de la prostitution de rue en lien avec la consommation de drogue. Les policiers, les intervenants et autres professionnels engagés au sein de l'équipe doivent se montrer volontaires et désirant réellement travailler avec ces types de populations vulnérables.

2.2.2 Registre des personnes à risque d'homicide

En lien avec la création d'une équipe multidisciplinaire, certains services de polices canadiens ont développé un registre pour les personnes à risque d'être victime d'un homicide. En Alberta, ce genre de registre a été mis en place par le Royal Canadian Mounted Police (RCMP). En cas d'homicide, il permet aux autorités d'identifier rapidement le corps retrouvé, dont certains peuvent être associés à des femmes prostituées. En effet, le registre a permis aux policiers d'identifier plusieurs corps de prostituées ayant été retrouvés en région rurale de l'Alberta, ce qui auparavant pouvait prendre plus de 7 jours de travail (Federal/ provincial territorial working group on prostitution, 1998).

Le registre des personnes à risque d'homicide est une collecte d'informations volontaire incluant la taille, le poids, les marques ou les cicatrices apparentes, les tatous, les blessures, les tâches de naissance, etc. Des informations sur le style de vie de la personne sont aussi notées telles que les activités sexuelles, l'utilisation de drogues, le style vestimentaire, le port de bijoux et autres. La personne concernée devra aussi préciser le nom des personnes dans son entourage, afin de faciliter l'identification de potentiel suspects en cas d'homicide. Si disponible, il sera aussi demandé de fournir le nom et la location des cabinets de médecins ou de dentistes fréquentés par la personne à risque.

Dans la même lignée, le New Westminster Police Service (Colombie Britannique) a développé un registre d'identification volontaire pour les prostituées. Dans le cas d'un homicide ou d'une disparition d'une de ces femmes, le service policier détient des photographies, des empreintes, des échantillons d'ADN et une description physique de la personne concernée. Cette préoccupation pour la sécurité des prostituées semble avoir grandement contribué à l'amélioration de la relation et du lien de confiance entre les policiers et les femmes prostituées de rue. Cette stratégie a aussi démontré une plus grande volonté de la part des prostituées à fournir de l'information aux policiers concernant différents crimes (Scott et Dedel, 2006).

Ce genre de programme a été aussi implanté à Edmonton, en Alberta. Pour ce faire, les policiers prenaient le temps d'expliquer aux femmes l'importance de cette collecte de données en cas d'homicide. Cette manière de procéder a d'ailleurs provoqué une conscientisation, principalement chez les jeunes femmes, des risques associés à la prostitution. Certaines ont même réexaminé leur implication dans l'industrie du sexe.

2.3 Assurer la sécurité des prostituées

Dans certaines municipalités, les autorités policières ont développé un lien de confiance étroit avec les prostituées de rue, afin de les encourager à dénoncer des actes criminels portés contre elles (clients violents, vols, agressions, etc.) (Scott et Dedel, 2006). Les policiers ont développé une bonne relation avec ces femmes, afin de les aider à éviter des situations ou des clients dangereux. Par exemple, certains services policiers distribuent une liste appelée « bad dates » (ou « dodgy punters » au Royaume-Uni) aux prostituées de rue, composée des noms de clients considérés comme étant dangereux. D'autres affichent tout simplement les descriptions des mauvais clients sur leur véhicule de patrouille. À d'autres endroits, les prostituées elles-mêmes ou les travailleurs de rue font circuler l'information. Ce genre de liste a d'ailleurs permis de favoriser la dénonciation des crimes violents commis à l'endroit des prostituées de rue.

À Montréal, l'organisme Stella⁶ distribue mensuellement le bulletin « Stellaire » incluant un calendrier mensuel d'activités, des conseils et des informations utiles, de même qu'une liste de mauvais clients, de policiers et d'agresseurs qui consiste en une description d'incidents rapportés de façon anonyme. Cette liste permet aux prostituées de rue d'en aider d'autres à éviter des situations dangereuses. L'organisme offre par la suite un soutien aux femmes qui désiraient poursuivre l'agresseur. De plus, il offre des services de santé et de soutien psychologique. Le bulletin « Stellaire » est présentement distribué en français et en anglais par Stella et par plus d'une cinquantaine de ressources partenaires.

Concernant la sécurité des femmes prostituées, le support policier ne doit pas s'arrêter à la dénonciation des mauvais clients. Les policiers doivent aussi encourager les prostituées de rue à (selon Scott et Dedel, 2006) :

- Contrôler les lieux où elles s'adonnent à leurs activités, en évitant les endroits reculés et peu éclairés;
- Maintenir des pratiques sexuelles sécuritaires;
- Travailler avec une partenaire (prendre le numéro de matricule des clients en note et aller chercher de l'aide si la partenaire n'est pas de retour après un certain temps);
- Éviter de consommer de la drogue durant les heures de « travail » sur la rue;
- Porter un sifflet ou un autre dispositif en cas d'attaque;
- Ne pas transporter un montant d'argent trop élevé sur elles.

⁶ Pour plus d'informations sur l'organisme Stella, consultez leur site Internet au : www.chezstella.org

2.4 Réponses judiciaires

Certains pays, aux prises avec des problèmes de prostitution de rue, ont décidé d'utiliser le système de justice communautaire, tout en priorisant les sentences de travaux communautaires en lien avec les constats d'infractions quant à la sollicitation, au lieu de distribuer des contraventions. Plutôt que d'utiliser les sanctions traditionnelles de justice criminelle, cette stratégie a pour but d'obliger les clients de la prostitution à réparer les préjudices causés à la communauté. Sur ce, les sanctions en lien avec le travail communautaire, lorsqu'elles sont utilisées correctement, ont démontré être plus efficaces que l'incarcération ou la distribution de contraventions (Scott et Dedel, 2006). Par exemple, la ville d'Indianapolis, en Indiana, ordonne au client accusé de sollicitation de retourner dans la communauté où l'infraction s'est produite, afin de faire face aux résidents du secteur, tout en y effectuant des travaux communautaires (American Prosecutors Research Institute, 2004).

Ailleurs, l'individu pris en flagrant délit de sollicitation peut être passible d'une amende très salée non négociable, allant parfois jusqu'à 5 000\$ ou un emprisonnement minimal d'une année. Ce type de législation vient décourager les clients sollicitateurs sachant le risque qu'il court à utiliser les services d'une prostituée. Cette stratégie, coordonnée à un programme de réadaptation pour les consommateurs de prostitution, a aussi démontré des effets bénéfiques quant au taux de récidives des clients.

2.4.1 Programmes éducatifs pour les clients

Comme expliqué précédemment, une série de moyens peuvent être utilisés afin de décourager les clients à utiliser les services de prostituées : envoi de lettres, présentation de vidéos, distribution d'affiches, utilisation des médias, etc. Certaines juridictions ont aussi proposé des programmes éducatifs pour les clients aux prises avec des accusations en lien avec la prostitution. Il s'agit en fait d'alternatives de déjudiciarisation des clients, permettant à l'accusé de rayer son dossier judiciaire, à condition d'avoir complété le programme (il doit avoir précédemment plaidé coupable). Ces programmes servent aussi à confronter les clients aux conséquences de leur comportement sur les femmes prostituées, mais aussi sur la population en général. Entre autres, les programmes éducatifs incluent généralement de l'information sur l'aspect législatif de la pratique et sur les conséquences pouvant survenir sur la santé du client. Ils dénoncent aussi généralement l'impact de la prostitution de rue sur la communauté, le milieu commercial du secteur et les prostituées elles-mêmes. Pour se faire, des conférences impliquant des citoyens, des ex-prostituées et des professionnels de la santé peuvent être intégrées au programme.

Plusieurs de ces programmes ont conduit à des changements positifs sur le comportement des participants (Scott et Dedel, 2006). Les sommes d'argent déboursées par les clients pour participer au programme peuvent par la suite être réinvesties dans des services de support pour

aider les femmes à se sortir de la prostitution. Il a été observé que les taux de récidives des clients ayant participé à un tel programme était très bas (entre 2% et 7%, selon Scott et Dedel, 2006).

D'autres municipalités ont aussi proposé un programme de déjudiciarisation et de réhabilitation, mais pour les femmes, les hommes ou les transgenres prostitués arrêtés pour sollicitation. Ces programmes spécialisés donnent une alternative à ces personnes vulnérables qui voudraient sortir du milieu de l'industrie du sexe. Cette stratégie offre aux prostituées une alternative au paiement de contravention pour sollicitation. Il y a donc une possibilité de récupérer ces toxico-prostitués en les encadrant pendant une année entière en désintoxication durant l'incarcération et en continuant de les supporter à leur sortie, en collaboration avec la Régie régionale de la santé, les CLSC et les maisons de transition avec lesquels un partenariat peut être créé.

3. Prévention

Au-delà de la répression, le rôle de la police consiste aussi à collaborer avec les organismes communautaires et les instances gouvernementales, afin d'atténuer les impacts associés à la prostitution de rue.

3.1 Programme de prévention (dans les écoles, etc.)

En travaillant avec d'autres institutions concernées par la problématique, il est possible de cibler des populations spécialement à risque d'être impliquées dans l'industrie du sexe, que ce soit comme prostituées, clients ou proxénètes. Ainsi, des messages de prévention, visant à sensibiliser et éduquer ces populations à risque, peuvent être véhiculés en partenariat entre les divers organismes. En effet, plusieurs groupes de jeunes filles se retrouvent très vulnérables à être recrutés dans le milieu de la prostitution (délinquantes, fugueuses, jeunes en foyer de groupes, etc.) Ces jeunes femmes à risque sont généralement aux prises avec des problèmes sociaux ou psychologiques pouvant influencer leur choix de vie.

Afin d'arriver à des programmes de prévention efficaces, la police doit développer un partenariat solide avec les écoles, le tribunal de la jeunesse et la direction de la protection de la jeunesse. Selon le Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité :

« Les activités de prévention doivent viser l'ensemble des jeunes en leur offrant des possibilités de répondre à leurs besoins fondamentaux. Ainsi, les actions visant le développement global et le mieux-être des jeunes menées par différents milieux jeunesse devraient être maintenues ou mises sur pied, selon le cas. Plus spécifiquement, les stratégies préventives devraient viser le développement des compétences en lien avec différents aspects de la sexualité et des relations amoureuses. Des programmes ou des interventions traitant de sujets tels les valeurs, l'amour, l'amitié, le respect, l'intimité, les relations sexuelles et les rapports égalitaires permettront aux jeunes de réfléchir, d'être informés et mieux outillés. Ils pourront alors faire des choix éclairés non seulement en lien avec leur sexualité et leurs comportements sexuels, mais aussi en lien avec leurs relations interpersonnelles et le respect de leur personne. Grâce à ces connaissances, les jeunes pourront mieux reconnaître les différentes formes d'exploitation et d'abus, et ils pourront mieux s'en protéger. Plus particulièrement, il convient d'aborder la question du recrutement des jeunes filles par les gangs. En plus de viser les jeunes, les programmes de prévention devraient aussi impliquer les familles, les écoles, les services spécialisés pour les jeunes et les ressources s'adressant aux prostituées »

(http://www.crpspc.qc.ca/default.asp?fichier=etat_texte_synthese_02.htm

consulté le 25 juillet 2012).

Comme pour toute intervention de prévention auprès des jeunes, il est impératif de viser des interventions concertées avec les divers organismes travaillant autour d'eux, afin de mettre à contribution l'expertise de chacun et de développer un meilleur suivi et une réponse mieux adaptée à leurs besoins. Ainsi, il ne faut pas négliger les actions que les services scolaires, les responsables des services sociaux, les représentants d'organismes communautaires et de santé, les groupes de parents, les jeunes et la collectivité peuvent mener en lien avec la prostitution.

À Montréal, il existe présentement une série de programmes de prévention disponibles pour les écoles ou autres organismes travaillant auprès des jeunes. On compte parmi ceux-ci la pièce de théâtre *Le prince serpent*, des dépliants tels que *Brise le silence! Saurais-tu reconnaître une vraie belle histoire d'amour d'une histoire d'horreur?*, *Prostitution juvénile par les gangs* ; des courts métrages et des vidéos tels que *Cul-de-sac*, *Histoires de rue : filles, gangs et réalités*; la bande-dessinée *Le silence de Cendrillon*. D'autres ressources sont certainement disponibles et il serait fort pertinent de répertorier exhaustivement celles-ci, afin de maximiser l'utilisation des outils déjà existants.

Comme la problématique de la prostitution est bien souvent liée à des problèmes d'abus sexuel et de violence faite aux enfants, certains organismes ont proposé que des ressources supplémentaires soient mises en place pour des programmes comportant le dépistage auprès des

enfants qui ont des problèmes reliés à l'abus sexuel et à la violence. Par exemple, suite à un colloque tenu à Montréal dans les années 90, on souhaitait que les gouvernements consacrent des ressources nécessaires et suffisantes pour qu'une vaste opération de sensibilisation et d'information soit faite sur l'abus sexuel et la violence faite aux enfants. On proposait que la conduite de cette opération soit faite de concert avec les intervenants communautaires en tenant compte de leur leadership et de leur expertise et que le partenariat des commissions scolaires soit engagé pour qu'à l'intérieur des écoles, des conférences, des projections de vidéo et des activités soient tenues pour les jeunes.

3.2 Programmes pour aider les femmes à se sortir de la prostitution

Bien qu'il existe déjà quelques programmes de prévention, principalement destinés aux jeunes femmes vulnérables, peu de ressources offrent un véritable soutien aux femmes désirant quitter le milieu de la prostitution⁷. Sur ce, aucune des stratégies visant à réduire la prostitution de rue ne peut être efficace sans la mise en place d'une série de services pour aider les femmes à se sortir du milieu (Scott et Dedel, 2006). Des entrevues auprès de femmes prostituées menées à New York, indiquent que plusieurs d'entre elles désirent ardemment quitter le milieu de la prostitution, mais estiment qu'aucune option réaliste ne s'offre à elles. D'autres femmes considèrent plutôt la prostitution comme une carrière viable et affirment n'avoir aucune intention de quitter le milieu (Sex Workers Project at the Urban Justice Center, 2005).

Dans le cas de la prostitution de rue, les programmes de désintoxication représentent un des besoins les plus criants pour les femmes généralement aux prises avec des problèmes de consommation (narco-prostitution). Il importe de briser dès le départ le cercle vicieux entre la consommation de drogue et la prostitution. En effet, la dépendance à la drogue réduit la capacité des femmes à profiter pleinement des services offerts pour se sortir du milieu de la prostitution. Par exemple, en Colombie-Britannique, le Ministre de la santé annonçait en 2008, l'ouverture d'un centre de désintoxication de 20 lits destinés aux femmes en situation de prostitution dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver. Installé sur deux étages de l'ancien hôtel Roosevelt, l'établissement offre aux femmes quittant la prostitution des soins de santé mentale et un traitement de désintoxication d'une période de six à neuf mois après quoi, elles auront accès à des logements à loyer modique. Les 10 millions de fonds fédéraux consacrés à la Colombie-Britannique ont servi également à mettre sur pied une équipe de suivi intensif dans le milieu, comptant 12 personnes et s'occupant des besoins reliés à la psychiatrie, la médecine, les soins infirmiers, le traitement et la réhabilitation. Cette équipe assure de l'aide 24 heures sur 24 à

⁷ L'organisme la CLÉS, en lien avec plusieurs partenaires, dont le SPVM, travaille actuellement à l'élaboration d'un modèle de service pour venir en aide aux femmes désirant quitter le milieu de la prostitution. Ce projet est financé par Condition féminine Canada pour une durée de 3 ans.

quelques 70-75 personnes de la collectivité aux prises avec des incapacités fonctionnelles, qui les tiennent à distance des ressources normales en soins de santé (Dufresne, 2008).

Il a été montré que ces services sont parfois sous utilisés par les personnes concernées, par manque de connaissance ou en lien avec différents problèmes tels que les heures d'ouverture et de fermeture des services étant inappropriées au style de vie des prostituées. D'autres femmes considèrent aussi avoir été jugées par les intervenants particulièrement du milieu médical et policier (Federal/ provincial territorial working group on prostitution, 1998). En effet, le processus de sortie de la prostitution se révèle bien souvent très long et complexe et doit être encadré de services appropriés et disponibles en tout temps. De plus, les services doivent être facilement accessibles pour les femmes concernées, tout en ayant des heures de rendez-vous flexibles, un temps d'attente raisonnable et une approche confidentielle. Les services doivent aussi être conçus spécifiquement en réponse aux besoins des femmes dans le milieu de la prostitution de rue. Les services offerts doivent inclure une série de professionnels diplômés (médecins, psychiatres, juristes, etc.) disponibles et interpellés par la problématique de la prostitution de rue. Les résultats risquent d'être plus probants si les programmes suivants sont offerts à long terme, par une équipe stable et engagée :

- Programme de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie ;
- Programme d'aide en santé mentale ;
- Centre d'hébergement pour femmes (que ce soit pour un hébergement à court terme ou à long terme);
- Programme de support par les paires (les femmes désirant quitter le milieu de la prostitution doivent développer une nouvelle identité et des compétences autres que le travail du sexe. Un réseau de paires peut aider à supporter les femmes dans leur transition) ;
- Programme d'aide pour femmes monoparentales;
- Programme d'aide à l'emploi ou de retour aux études;
- Programmes de soins de santé;
- Programme d'aide à la transportation (moyens de transport disponibles);
- Programme d'aide juridique.

Il est important de considérer que les femmes prostituées présenteront différents besoins selon leur cheminement vers leur sortie de la prostitution de rue. Par exemple, les besoins seront différents pour une femme encore dans la prostitution contrairement à une femme sortie de la

prostitution depuis peu. Certaines villes offrent des services à même la rue, afin de rejoindre une plus grande proportion de femmes vulnérables. Bien que ce genre de programme motive peu les femmes à se sortir de la prostitution, il peut aider à réduire les risques d'agressions ou de transmission d'ITSS chez les prostituées de rue. Reste qu'il est primordial de ne pas seulement travailler à la réduction des méfaits, mais d'offrir aussi de véritables opportunités aux femmes pour quitter le milieu de la prostitution.

Sur ce, un programme très créatif a déjà été implanté à Vancouver en 1989, cofinancé par le Département fédéral de la justice afin d'aider les prostituées à se sortir du milieu de la rue. Un restaurant fut ouvert, destiné exclusivement à la formation de prostituées désirant trouver un emploi dans le domaine de la restauration. Des jeunes femmes furent formées à devenir cuisinières ou serveuses, en plus de recevoir par la suite un support de placement professionnel. Malheureusement, le financement ne fut pas renouvelé. Reste que ce genre d'expériences souligne la compétence des femmes à se prendre elles-mêmes en charge lorsque l'intervention ne les place ni dans un rapport hiérarchique, ni dans un rapport de dépendance, mais les respecte en les positionnant dans une relation d'interdépendance et les soutient dans leur capacité à s'occuper d'elles-mêmes (Dufour, 2005).

3.2.1 Ressources disponibles à Montréal

À Montréal, dans les secteurs ayant une problématique reliée à la prostitution de rue, une série d'organismes communautaires travaillent auprès des clientèles vulnérables, telles que les prostituées. On compte parmi ceux-ci : La CLÉS (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle), l'Anonyme, Stella, le Spectre de rue, Dopamine, Cactus, pour ne nommer que ceux-ci. La plupart de ces organismes ont comme mission la prévention du VIH/Sida, des hépatites et des autres ITSS, et de la diminution des méfaits associés à la consommation de drogues et aux pratiques sexuelles non sécuritaires, en lien avec les personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de prostitution, d'itinérance et de santé mentale. D'autres organismes comme Stella vise à améliorer la qualité de vie des travailleuses du sexe, de sensibiliser et d'éduquer l'ensemble de la société aux différentes formes et réalités du travail du sexe, afin que les travailleuses du sexe aient les mêmes droits à la santé et à la sécurité que le reste de la population.

Cette philosophie d'intervention vise plutôt la réduction des méfaits envers les femmes déjà impliquées dans la prostitution de rue. Les organismes visent en premier lieu, la diminution des risques liés à la pratique (violence, ITSS/VIH, exploitation, etc.), plutôt que de miser uniquement sur l'arrêt des activités de la pratique ou la répression. L'arrêt complet n'est cependant pas exclu, il peut être souhaité ou nécessaire pour assurer la protection de la personne concernée.

Quelques exemples de centres d'hébergement ou de maisons de transition pour femmes visant à aider les prostituées à sortir de la rue ont été documentés dans la littérature consultée. Un des éléments discutés dans la littérature repose sur la nécessité d'offrir des services en centres d'hébergement pour des populations homogènes. En effet, plusieurs centres ou maisons de transition évoquent les difficultés rencontrées à offrir des services à différentes populations mixtes et ayant un grand écart entre l'âge des individus (Clawson et Grace, 2007). Plusieurs organismes préfèrent fournir leurs services à de plus petits groupes homogènes comme par exemple dans le cas de « Deborah's gate », une maison d'hébergement pour victimes du trafic de personnes. Les femmes ayant un passé d'exploitation sexuelle ou de prostitution ont bien souvent des difficultés dans leurs relations interpersonnelles, principalement avec le sexe opposé. Elles bénéficient davantage des services d'aide offerts dans un milieu plus petit, dans un environnement plus intime et avec un personnel exclusivement féminin.

3.2.2. Le modèle de « Deborah's gate⁸ »

Depuis 2009, « Deborah's gate » située à Vancouver constitue une des premières maisons d'hébergement pour les victimes du trafic de personnes. Elle vise directement à aider ces femmes à se sortir de la prostitution ou de leur milieu d'exploitation en leur offrant un hébergement et une série de services de base tels que : des services d'aide juridique, des services d'aide aux immigrantes ou aux réfugiées, de l'assistance sociale, des services de psychologie, de soins de santé et de désintoxication, des services de traduction, etc. De plus, l'emplacement de la maison reste secret et le personnel est présent jour et nuit, ce qui offre un maximum de sécurité aux femmes cherchant à fuir des situations de violence. Ce programme, chapeauté par l'Armée du Salut, a présentement une capacité d'hébergement de 10 femmes, auxquelles sera fournie une chambre individuelle meublée.

L'Armée du Salut, organisme présent à Montréal, offre plusieurs services et programmes communautaires dans plus de 400 centres au Canada. Depuis plus de 100 ans, ils opèrent en programmes spécialisés pour venir en aide auprès des femmes vulnérables. Il semble pertinent de considérer leur apport auprès des femmes prostituées à Montréal, afin de pouvoir s'arrimer à leurs actions (s'il y en a) pour favoriser le partenariat avec le service de police.

3.3 Programmes de sensibilisation

Une autre stratégie en prévention vise à assurer la sensibilisation des policiers, du personnel du milieu judiciaire et des intervenants sociaux sur le phénomène de la prostitution, de la traite de

⁸ Voir l'annexe 1 : Deborah's gate Safe House

personnes et de l'exploitation sexuelle. Ces ateliers de sensibilisation doivent être effectués à deux niveaux, c'est-à-dire premièrement auprès des professionnels concernés par la problématique (policiers, procureurs, intervenants sociaux, et autres) et deuxièmement auprès de la population en générale.

3.3.1 Les professionnels

Le projet « les Survivantes » du SPVM s'inscrit dans cette philosophie visant à favoriser la prévention par le biais d'ateliers. L'un des volets du projet propose des séances d'information et de sensibilisation auprès des policiers et des intervenants, afin de favoriser une approche appropriée auprès des victimes d'exploitation sexuelle. Ces rencontres ont pour objectif la sensibilisation de ces acteurs aux difficultés auxquelles les prostituées et les victimes d'exploitation sexuelle font face lors de diverses interventions policières (par exemple la visite d'un bar de danseuses), lors d'une arrestation et tout au long du processus judiciaire. En effet, trop souvent les femmes prostituées ou victimes de l'exploitation sexuelle peuvent se sentir jugées par les autorités policières et les autres institutions ayant pour mandat de les protéger. Aussi, les policiers et les intervenants sont souvent mal outillés à intervenir, que ce soit en raison de leurs manières traditionnelles d'opérer ou des carences de leurs ressources.

Ce genre de projet est généralement composé de témoignages et d'histoires de vie de femmes ayant réussi à se sortir de l'industrie du sexe. Il vise à habiliter les policiers à assurer le besoin de protection et d'information des victimes, tout en ayant une approche consciencieuse, sensible et communicative (Giannini, A.M. et C. Rossi, 2004-2008).

3.3.2 La population en générale

Un deuxième volet repose sur la sensibilisation et l'éducation de la population en général sur les réalités du quotidien des femmes dans la prostitution. Pour ce faire, certains pays ont opté pour la sensibilisation au moyen de campagne publicitaire, de conférences, de forums ouverts au grand public et autres leur le sujet. Par exemple, au Royaume-Uni, une campagne publicitaire provocatrice a été diffusée sous forme d'affiches en Grande-Bretagne, dans les salles de toilette masculines, où l'on pouvait y lire : « Vous entrez comme client; vous en sortez comme violeur ». Cette campagne confronte les hommes à la réalité du trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle en invitant ceux-ci à dénoncer eux-mêmes les situations de prostitution où des femmes peuvent être retenues contre leur gré (Dufresne, 2008). Aussi, dans le cas de la Suède, une autre large campagne publicitaire a systématiquement dissuadé les hommes de devenir des clients de la prostitution, et ce, au pays comme à l'étranger, ce qui a favorisé une baisse marquée de l'emprise de l'industrie du sexe en Suède. D'autres municipalités ont aussi priorisé l'affichage de

ce genre de campagne publicitaire dans les abribus, sur les panneaux de stationnements, le long des routes, etc., afin de sensibiliser la population aux conséquences de la prostitution.

Plus près de chez-nous, à Montréal, la commandante du poste de quartier 27, Carole Lalonde, a pris l'initiative de mettre sur pied un comité local sur le phénomène dans Ahuntsic, en lien avec de nombreuses préoccupations quant à l'augmentation de la prostitution de rue dans le secteur. Ce comité comprend notamment, des élus, des représentants du poste de police, de l'arrondissement, du CSSS et des organismes communautaires, ainsi que des citoyens préoccupés par la situation dans leur quartier. Un des mandats de ce comité est d'ailleurs la sensibilisation de la population du secteur sur la problématique de la prostitution. Un des moyens proposé fut la présentation gratuite du film *l'Imposture*⁹, suivi d'une discussion avec les membres du comité, à la Maison de la culture d'Ahuntsic-Cartierville. Une invitation fut distribuée dans la boîte postale de chaque ménage résident dans le secteur, afin de les convoquer à la présentation du long métrage. Ce genre d'initiative offre aussi des lieux de paroles dans les quartiers touchés permettant aux résidents de s'exprimer et de s'impliquer dans la recherche de solutions.

3.4 Réaménagement urbain

Le réaménagement de l'environnement est aussi un moyen privilégié par plusieurs municipalités pour prévenir ou réduire la problématique de la prostitution de rue. Quelques secteurs choisiront entre autres de fermer l'accès à certaines rues, de détourner la circulation ou de réglementer les aires de stationnement. La prévalence et la stabilité du trafic de véhicules peuvent influencer la perception des potentiels clients sur leur chance de négociation avec une prostituée et leurs risques d'être attrapés par la police. Sur ce, les facteurs reliés au trafic de véhicules deviennent particulièrement significatifs lorsque l'acte sexuel se déroule dans la voiture du client. Des stratégies visant à rendre la sollicitation plus difficile et risquée pour les clients peuvent décourager ceux-ci à utiliser les services d'une prostituée de rue et dans certains cas, les inciter à se tourner plutôt vers la prostitution commerciale¹⁰ (sans nécessairement être l'objectif visé) (Scott et Dedel, 2006). Par exemple, il a été proposé de convertir certaines rues en sens unique, d'installer des dos d'ânes à des endroits stratégiques ou d'interdire les virages à droite pour empêcher les clients de circuler en cercle dans le quartier à la recherche d'une prostituée. Il faut tout de même rester prudent à ce que ces changements dans la circulation causent le moins possible de préjudices aux résidents et aux commerçants du secteur.

⁹ Réalisé par Ève Lamont, le film *l'Imposture* raconte le parcours de femmes qui ont été ou qui sont encore dans l'industrie du sexe. On peut voir une dizaine d'entre elles parler de ce qui les a conduits vers la prostitution et le cheminement qu'elles ont fait pour essayer de s'en sortir, certaines avec succès, d'autres sans succès.

¹⁰ La prostitution commerciale réfère à la prostitution effectuée hors de la rue, par exemple dans les salons de massage, les agences d'escorte, les bars de danseuses nues, etc.

Les clients et les prostituées ont tendance à utiliser des endroits abandonnés, reculés ou peu éclairés pour s'adonner à leur transaction d'ordre sexuel. Dans ce cas, si la revitalisation ou la démolition d'un bâtiment reconnu comme étant problématique n'est pas possible, sécuriser l'endroit peut aider à réduire les activités et les nuisances reliées à la prostitution de rue dans le secteur. Pour ce faire, certaines municipalités ont proposé d'améliorer la surveillance dans ces endroits problématiques en mettant en place une structure d'éclairage plus adéquate ou un système de caméras visible.

Le marché de la prostitution de rue dépend beaucoup des autres entreprises qui supportent cette activité. Les services policiers et autres agences visant l'application de la loi peuvent exercer des pressions sur ces entreprises, afin de les décourager à supporter la prostitution. Par exemple, certaines municipalités interdisent les hôtels ou les motels disposant de chambres à louer à l'heure. Les personnes désirant louer une chambre doivent de plus fournir des pièces d'identités valides, ce qui semble décourager leur utilisation par des prostituées et des clients, préférant bien souvent garder leur anonymat. Aussi, la réglementation visant à réduire l'expansion des endroits de divertissement pour adultes s'est montrée être efficace. Ce genre de restrictions a d'ailleurs joué un grand rôle dans le redéveloppement de « Times Square » à New York, où la prostitution de rue a considérablement diminué (Scott et Dedel, 2006).

Redévelopper l'économie du secteur est une autre stratégie utilisée visant à prévenir ou à diminuer la prostitution de rue dans un secteur. Comme la prostitution de rue a tendance à se proliférer sous des conditions économiques marginales, le redéveloppement économique est souvent une étape nécessaire afin d'éliminer de manière permanente la prostitution de rue dans un secteur.

Du côté moins répressif, d'autres villes ont opté pour la mise en place de dispositifs et de services sanitaires tels que des toilettes et des boîtes de récupération de seringues et de condoms souillés, dans les secteurs reconnus comme ayant une problématique de prostitution de rue. Cette stratégie vise à réduire les dangers reliés à la santé publique et les plaintes des citoyens sur les nuisances en lien avec la prostitution de rue. Bien sûr, la réussite de ce genre d'initiatives dépend de l'utilisation et de la bonne volonté des personnes concernées à disposer du matériel utilisé dans les poubelles à cet effet.

4. Communication

L'axe de la communication vise à favoriser l'échange d'informations, selon la pertinence, sur les questions de sécurité et de contrôle de la criminalité, et ce, pour résoudre les problèmes, assurer

le suivi des actions et maintenir une relation de confiance¹¹. Cet échange représente un élément essentiel afin de renseigner les citoyens, les partenaires et les employés du SPVM des étendues de la problématique.

4.1 Partenariat

Comme expliqué précédemment tout au long de la revue de littérature, une stratégie efficace pour intervenir dans le domaine de la prostitution de rue doit impliquer un corpus de plusieurs différentes réponses intégrées de manière durable, une participation active de tous les acteurs et de toutes les organisations concernées par le problème, mais aussi une analyse réaliste de la situation, ainsi que le développement d'un plan d'action. Pour ce faire, il importe de commencer par considérer quels sont les autres acteurs dans la communauté pouvant travailler en partenariat avec le service de police pour traiter le problème. Un travail concerté entre les différents partenaires du secteur est un élément essentiel pour arriver à des résultats probants. Le succès dans la réduction des problèmes et des nuisances reliés à la prostitution de rue et la sortie des femmes du milieu dépendront principalement de l'implication des différents partenaires locaux. Une véritable concertation multisectorielle doit donc être mise en place.

Sur ce, Sansfaçon (1999) ajoute :

« La concertation et le partenariat, tout au goût du jour qu'ils soient, doivent dépasser les bonnes intentions et les discours. Il ne suffit pas, en effet, de participer à une table de travail ou à un comité consultatif pour s'impliquer véritablement dans une approche concertée. Encore faut-il accepter de renoncer, au moins partiellement, à sa vision, entendre véritablement celle de l'autre, accepter que ne l'on détient pas les clefs de la solution et qu'il est essentiel de travailler avec l'autre pour avoir un effet réel sur le terrain » (p.38.).

Comme mentionné à plusieurs reprises dans la littérature, « la prostitution n'est pas un problème de police, mais plutôt un problème de société. » Ainsi, jamais on ne saura résoudre le problème de la prostitution par des actions ponctuelles et isolées pour la simple raison que la prostitution est en soit une problématique assez exhaustive qui touche plusieurs aspects sociaux. Comme expliqué précédemment, il est donc primordial de mettre en œuvre une intervention concertée de toutes les entités concernées tant gouvernementales que non-gouvernementales et à tous les niveaux, à savoir du fédéral à la municipalité, de la régie nationale de la santé, aux organismes sociocommunitaires, afin de ne pas agir sur le problème de manière unilatérale et singulière (Ferlatte et Fortuné, 2002). En effet, la Ville de Montréal, la Régie régionale de la santé et le

¹¹ Selon la définition du SPVM, http://www.spvm.qc.ca/fr/PDQ/2_1_1_1_approche.asp (consulté le 16 août 2012).

SPVM doivent mettre sur pied conjointement des systèmes et des mécanismes de communication fiables pouvant garantir une bonne circulation d'informations entre les différents partenaires impliqués dans la résolution des problèmes liés au phénomène de la prostitution de rue sur le territoire. La Ville de Montréal doit élaborer des canaux formels de communication par des briefings sur l'évolution du dossier, par des réunions de travail tenues de façon régulière, par des brochures d'informations, par des circulaires et des publications de presse en vue de tenir la population informée des démarches entreprises (Ferlatte et Fortuné, 2002).

4.2 Comité de médiation

Des comités de médiation composés de résidents de la communauté ont été perçus comme étant favorables dans plusieurs municipalités aux prises avec une problématique de prostitution de rue (Federal/ provincial territorial working group on prostitution, 1998). Cette stratégie de communication a pour but d'aider chaque communauté à trouver ensemble des solutions à long terme sans nécessairement déplacer le problème vers un autre secteur. De plus, ce genre de comité peut aider à résoudre certains problèmes ou différents points de vue entre les prostituées du quartier et les autorités policières. Les femmes prostituées elles-mêmes peuvent ainsi devenir des citoyennes à part entière pouvant jouer un rôle actif dans la réduction de nuisances associées à la prostitution de rue.

À Mount Pleasant, à Vancouver, une série de mesures proposées par le comité de médiation de la communauté ont d'ailleurs montré leur efficacité. Les prostituées ont été rencontrées par des membres de la communauté pour leur demander de s'éloigner de certains lieux résidentiels et pour s'assurer qu'elles respectent certaines règles de conduite. Pour assurer l'efficacité de cette stratégie, les nouvelles femmes prostituées arrivant dans le secteur doivent être rencontrées sur le champ. Cela entraîne donc un processus constant où les acteurs impliqués dans le comité de médiation doivent faire preuve d'énergie et de stabilité dans leurs actions.

5. Recherche

Finalement, l'axe de la recherche permet l'analyse des environnements du SPVM en vue de déployer les meilleures pratiques policières. Il peut s'agir de réaliser des diagnostics locaux, des analyses de la criminalité, des évaluations d'interventions ou d'opérations, des recherches bibliographiques, des recherches sur les contextes de l'action du SPVM, etc.¹² Ainsi, des études

¹² Selon la définition du SPVM, http://www.spvm.qc.ca/fr/PDQ/2_1_1_1_approche.asp (consulté le 16 août 2012).

comme celles-ci doivent sans cesse être renouvelées afin d'être à l'affut des différents enjeux sociaux. La société étant en continuelle transformation requiert une recherche et une analyse des environnements constantes afin de déployer de meilleures pratiques policières.

6. Conclusion

Bref, il n'y a pas de solution miracle pour venir à bout de la problématique de la prostitution de rue, et ce, peu importe la législation adoptée par les pays concernés. Plusieurs expériences au niveau international ont tout de même démontré des résultats probants quant à la réduction des méfaits en lien avec cette problématique, mais aussi quant à la mise en place d'alternatives efficaces offertes aux femmes désirant quitter le milieu. Une stratégie d'intervention doit impliquer un corpus de plusieurs différentes réponses intégrées de manière durable en répression, en prévention, en communication et en recherche. De plus, une participation active doit être sollicitée de tous les acteurs et de toutes les organisations concernées par le problème. Le service de police doit travailler étroitement avec les organismes offrant les services pour assurer une coordination avec les actions répressives effectuées, afin d'éviter un simple déplacement du problème vers un autre secteur.

Il serait fort pertinent de faire une revue de littérature sur les meilleures pratiques dans le cadre de la prostitution commerciale, de la traite humaine et la prostitution juvénile. Les femmes et jeunes filles se retrouvant sous ces formes d'exploitation sexuelle expriment bien souvent des besoins différents de celles impliquées dans la prostitution de rue. Aussi, il serait primordial de faire une liste exhaustive des ressources venant en aide aux femmes vulnérables à Montréal, afin de connaître et d'utiliser pleinement les services déjà existants. Avant de mettre sur pied de nouveaux services, il importe de maximiser et de bonifier les programmes déjà fonctionnels.

7. Bibliographie

American Prosecutors Research Institute, (2004). *Unwelcome Guests: A Community Prosecution Approach to Street-Level Drug Dealing and Prostitution*. American Prosecutors Research Institute, National Center for Community Prosecution, Alexandria (Virginia).

Billette et coll. (2010). *L'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII)*, SPVM et Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance, Montréal.

Bindel J. et L. Kelly, (2003). *A Critical Examination of Responses to Prostitution in Four Countries: Victoria, Australia; Ireland; the Netherlands; and Sweden*, Routes Out Partnership.

Centre Québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, http://www.crpspc.qc.ca/default.asp?fichier=outils_intervention.asp&theme=Prostitution_juvenile (Consulté le 25 juillet 2012).

Clawson, H. J. et L. G. Grace, (2007). « Finding a path to recovery : Residential facilities for minor victims of domestic sex trafficking », *Study of HHS Programs Serving Human Trafficking Victims*, U.S. Department of Health and Human Services, Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation.

Dufour, R. (2005). *Je vous salue...*, Éditions MultiMondes, Québec.

Dufresne, M. (2008). « Dossier prostitution – Importants développements à l'échelle internationale », *Sisyphé*, 1^e juin 2008, [en ligne], <http://sisyphe.org/spip.php?article2994> (Consulté le 6 août 2012).

Federal/ Provincial Territorial working group on prostitution, (1998). *Report and Recommendations in respect of Legislation, Policy and Practices Concerning Prostitution-Related Activities*, Canada.

Ferlatte C. et G. Fortuné, (2002). *Résolution stratégique de problèmes sur le phénomène de prostitution de rue dans le quartier Centre Sud de Montréal*, Document de consultation, Gestion appliquée à la ressource policière et sécurité, Université de Montréal.

Gagné, M-E. (2008), *La prostitution à Montréal : une analyse descriptive*, Rapport de stage, SPVM.

Home office, (2006). *A Coordinated Prostitution Strategy and a summary of responses to Paying the Price...*, United Kingdom - Home Office.

Intersection, (2011). « Comprendre pour mieux interagir », *Bulletin d'information et de liaison sur la police de type communautaire*, Édition spéciale, Volet 2 : Itinérance et toxicomanie, Montréal.

Laberge D. et S. Roy (2001). « Pour être, il faut être quelque part: la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et sociétés*, 23 (2), pp.115-131.

May, T., Harocopos, A. et P.J. Turnbull. (2001). « Sellong sex in the city: An Evaluation of a Targeted Arrest Referral Scheme for Sex Workers in Kings Cross », *Social Science Research Papers*, 14.

San Diego Police Department, (1994). « Temporary Restraining Order Keeps Prostitutes Off Streets. » *Problem-Solving Quarterly* 7(3/4): 3, pp. 10–11.

Sansfaçon, D. et coll. (1999). *Rapport du Comité montréalais sur la prostitution de rue et la prostitution juvénile*, Ville de Montréal.

Scott, M. S. et K. Dedel, (2006). « Street prostitution 2nd edition ». *Problem-Oriented Guides for Police Problem-Specific Guides Series*, No 2, COPS.

Sex Workers Project at the Urban Justice Center, (2005). *Behind closed doors. An analysis of Indoor Sex Work in New York City*,

Stella, www.chezstella.org (Consulté le 25 juillet 2012).

The Baltimore Sun, (2009). « Shame for the shameful. Our view: For a besieged neighborhood, prostitution is hardly a 'victimless' crime », *The Baltimore Sun*, 28 décembre 2009, [en ligne] http://articles.baltimoresun.com/2009-12-28/news/bal-ed.johns28dec28_1_shameful-prostitutes-victimless-crime (Consulté le 6 août 2012.)

Annexe 1: Deborah's gate Safe House

The Salvation Army
349 West Georgia Street
PO Box 2316
Vancouver, BC
V6B 3W5

Deborah's Gate Safe House
Local: 604-915-5678
Toll-Free: 1-855-DEB-GATE
(1-855- 332-4283)

To Whom It May Concern:

Thank you for your interest in the Deborah's Gate Program. The Salvation Army actively seeks to collaborate with other Government, Non-Government and Ministry Units who work to provide rescue and relief to victims of sexual human trafficking. We believe that safe and restorative housing is a crucial aspect of recovery for women survivors of sexual exploitation and are therefore committed to maintaining a standard of care made possible by long-term housing and the provision of basic needs. In addition to safe-housing, Deborah's Gate operates a 24 hour crisis-line for immediate assessment and intake of sexually exploited women. The confidential and secure location of Deborah's Gate provides victims of sexual human trafficking with access to program staff 24/7 and accompaniment to essential outside services in the community. The program currently has the capacity to house 10 women and provides each individual with a private, furnished room for their overall well-being. Deborah's Gate works with established community resources equipped to provide confidential, professional and culturally sensitive services in the following areas:

- Law Enforcement
- Legal Counsel and Advocacy
- Counseling/Psychological Services
- Addiction Services
- Immigration and Refugee Services
- Income Assistance
- Medical Needs
- Translation and Language Services

Additionally, Deborah's Gate offers a variety of in-house programs that teach basic life and living skills, coping mechanisms and goal development strategies. Clients are encouraged to access on-site chaplaincy and spiritual support according to their needs. As the specifics of sexual human trafficking vary from case-to-case an individual personal development plan is created as-per the needs of each individual. Community reintegration is valued at Deborah's Gate, yet we are committed to supporting victims of sexual exploitation through the necessary processes and therefore do not limit the length of stay at our facility.

The Deborah's Gate Program is part of the integrated Salvation Army team in British Columbia who provide province-wide essential social services and as such have optimal service delivery capacity and support through an internal network and through local and provincial partnerships. The Salvation Army offers many other services and programs through their network of more than 400 centers in Canada and in 112 countries in the world. The Salvation Army has operated specialized programs to assist women for more than 100 years.

For additional information about the Deborah's Gate Program please feel free to email naomi.krueger@telus.net.

Warmest Regards,
Naomi Krueger
Manager, Deborah's Gate